Charte architecturale et paysagère

Vallée de la Barguillère

Une charte architecturale et paysagère, qu'est ce que c'est ?

- un outil de connaissance du territoire
- un document d'aide à la décision en matière de gestion du cadre de vie.

La charte n'est pas une réglementation. Elle n'est pas opposable aux tiers. Son application repose sur l'engagement des communes.

L'élaboration de la charte se déroule en trois étapes :

- le diagnostic (phase d'étude),
- le projet (choix de la stratégie),
- la validation du projet par les conseils municipaux.

Ses objectifs sont :

- de connaître les particularités du territoire,
- d'informer, sensibiliser, conseiller les particuliers, les professionnels et les élus sur les choix architecturaux et paysagers,
- de proposer des actions de gestion de l'urbanisation, du patrimoine bâti et des paysages.

Le Bosc

Pourquoi une charte architecturale et paysagère ?

- **un territoire cohérent :** les 9 communes de la vallée de la Barguillère et les communes de Prayols et Montoulieu.
- **un espace qui évolue rapidement :** augmentation de population, boisement spontané des pentes.
- **une volonté commune de travailler** ensemble sur des problématiques urbaines et paysagères.
- **des élus largement mobilisés** pour cette démarche et très demandeurs de préconisations liées au patrimoine, à l'urbanisme et au paysage.

La charte architecturale et paysagère, impulsée par le Projet de PNR des Pyrénées Ariégeoises et réalisée par le CAUE de l'Ariège dans le cadre de l'inventaire du patrimoine, répond à un besoin de gestion des évolutions foncières et bâties de la vallée (urbanisation, déprise agricole…).
Cette initiative, favorisant la mise en place d'actions d'aménagements dans le respect du cadre de vie, ne pouvait se concrétiser que grâce à une volonté intercommunale de développement.

Becq (Ganac)

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.cauearriege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

Charte architecturale et paysagère : DIAGNOSTIC

Vallée de la Barguillère

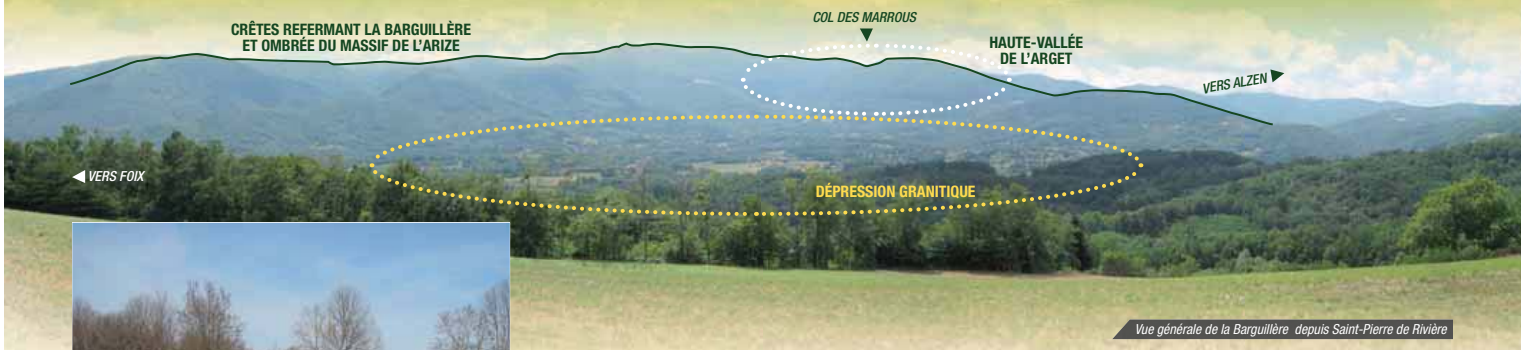

Vue générale de la Barguillère depuis Saint-Pierre de Rivière

Vergers (Ganac)

Estives au Prat d'Albis

Montoulieu et sa tour horloge

Paysage

La vallée de La Barguillère est limitée au Nord par le chaînon calcaire du Plantaurel et au sud et à l'ouest par le massif de l'Arize.

Elle est constituée de deux unités géologiquement distinctes :

- une dépression granitique en partie inférieure
- la haute vallée de l'Arget schisteuse.

Irriguée par l'Arget aux nombreux affluents et alimentée par la pluviométrie élevée de la haute vallée de l'Arget, La Barguillère est un véritable château d'eau, d'où son nom « Val Aguilhere » qui signifie vallée de l'eau.

La dépression granitique présente un paysage vallonné où de nombreuses croupes sont entaillées par les rivières.

***Le bocage** est son autre caractéristique : les haies, murets, arbres isolés et vergers sont les témoins de l'histoire agricole du territoire.*

La haute vallée de l'Arget présente des reliefs élevés (900 à 1000 m au Bosc) aux versants abrupts. C'est le royaume de la forêt et des estives.

*De l'autre côté du massif de l'Arize, Prayols et Montoulieu sont installés dans la **vallée glaciaire de l'Ariège**.*

Brassac

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

CONSEIL GÉNÉRAL

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Culture Communication

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.cauearriege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT

Projet Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Charte architecturale et paysagère : DIAGNOSTIC

Vallée de la Barguillère

Les groupements de bâti

La vue depuis le Prat d'Albis permet d'observer les 3 grands types de regroupement à travers le village de Ganac, les hameaux de Becq, de la Tour, de la Cassagne, et les écarts de Fringuet et de la Rochelle.

LES VILLAGES

Lieux de rassemblement de la communauté, on y trouve les principaux bâtiments publics. **Le bâti est groupé** afin de réserver un maximum de surface aux terres cultivables. Les villages sont implantés au sommet des croupes de la cuvette granitique et au niveau des soulanes (versants exposés au sud) de la Haute vallée de l'Arget. Ils sont toujours desservis et reliés entre eux par les axes de communication principaux : les anciens chemins de Grande Communication, aujourd'hui routes départementales.

LES HAMEAUX

Certains ont une origine médiévale, mais la plupart sont apparus au 19e siècle afin de répondre à l'accroissement de population propre à cette période.

Il s'agit de **groupements complexes** composés majoritairement d'éléments à vocation agricole (fermes, granges…). On peut toutefois y trouver des bâtiments artisanaux ou proto-industriels (moulins, clouteries…) ainsi que des éléments de service public (école, chapelle, poste), pour les plus importants. Ils étaient reliés entre eux par un réseau de Chemins Vicinaux Ordinaires.

LES ÉCARTS

Ils ont été créés plus récemment. L'implantation s'est effectuée sur les terrains les moins favorables à l'exploitation agricole (montagne). L'écart est **la structure la plus modeste**, on peut n'y compter qu'une seule activité. Il s'agit donc souvent d'un ensemble isolé, ferme au centre de ses terroirs, moulin... Il est implanté à l'extrémité de la voirie (en impasse) ou aligné sur les chemins.

Brassac

Balança (Serres/Arget)

Écart de Fringuet (Ganac)

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

CONSEIL GÉNÉRAL

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Culture Communication

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.cauearriege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT ARIÈGE

Projet Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Charte architecturale et paysagère : DIAGNOSTIC

Vallée de la Barguillère

Fierroulet (Le Bosc)

Patrimoine bâti

Le bâti traditionnel se caractérise **par sa simplicité et sa sobriété** au niveau des volumes. Il répond à des besoins fonctionnels essentiellement agricoles : habitat, stockage des récoltes et abri du bétail, et se compose donc logiquement de fermes, de maisons, de granges, d'étables et de hangars.
Les matériaux sont en général puisés sur place par facilité et souci d'économie : **pierre locale**, sable des rivières pour l'**enduit à la chaux**, donnant l'**uniformité dans les teintes du bâti**.

La Fount (Montoulieu)

Brassac

- *Les **granges** possèdent un rez-de-chaussée réservé aux animaux tandis que l'étage est affecté au stockage des foins. Fréquemment, les baies des fenils, de forme rectangulaire ou en arc en plein cintre, s'ouvrent sur toute la hauteur de l'étage de la grange.*
- *Dans les **villages**, les constructions sont mitoyennes en pignon produisant des bandes de bâti alignées sur la rue. Les toitures sont à deux pentes couvertes en tuiles, traditionnellement rondes de type canal et de couleur terre cuite.*
- *Les **maisons** sont constituées d'un rez-de-chaussée et d'un étage destinés à l'habitation ainsi que d'un comble pour la conservation des récoltes.*

Pech du Gasc (Prayols)

CONSEIL GÉNÉRAL

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.cauearriege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

Charte architecturale et paysagère : DIAGNOSTIC

Vallée de la Barguillère

Stagrels (Montoulieu)

Patrimoine bâti

OUVERTURES

Les ouvertures sont généralement plus hautes que larges. **Les menuiseries des habitations sont en bois** peint ou naturel. Les volets sont réalisés avec de larges lames de bois de tailles différentes (clouées sur des traverses).

Les portes d'entrée sont pleines, parfois surmontées par une imposte vitrée. Les montants en bois sont posés sur des socles en pierre, afin de les préserver du pourrissement.

Les ouvertures de granges étables possèdent des gabarits très divers en fonction de leur rôle et de leur utilisation : porte pleine d'accès à l'étable, grande ouverture pour l'accès au fenil allant du plancher à la charpente.

Pech du Gasc (Prayols)

Cumminges (Prayols)

Cambié (Serres/Arget)

Usclades (Montoulieu)

TOITURES

Généralement, **les toitures sont à deux pans**, avec un faitage parallèle à la voie. **La tuile canal** est la plus utilisée sur le bâti traditionnel. Sa couleur terre cuite est un facteur essentiel de l'homogénéité des couvertures et du paysage bâti.

La génoise et la corniche avaient pour fonction d'empêcher le ruissellement de l'eau le long du mur. On ne mettait donc pas de gouttière aux égouts de toits qui comportaient ces éléments.

Génoise (Burret)

Corniche (Le Bosc)

MAÇONNERIE

Les murs sont les éléments constitutifs du bâti.

Traditionnellement **en pierre**, ils prennent appui directement sur la roche ou sur un bloc d'assise.

La forme et l'appareillage des pierres dépendent de la nature de celles qui sont disponibles sur place, granit en majorité, calcaire, schiste et gneiss.

ENDUITS

En matière d'architecture traditionnelle, l'enduit joue un rôle très important dans la constitution même du mur. Il le protège du ruissellement des eaux de pluie, du vent et des variations thermiques tout en consolidant des appareillages peu homogènes.

Son rôle décoratif et la plus value qu'il représente font qu'il était réservé aux maisons d'habitation. Granges et bâtiments agricoles sont en principe en pierres apparentes.

Réalisés traditionnellement à la chaux mélangée au sable des rivières proches, l'enduit possède des teintes naturelles en relation directe avec l'environnement (tons beiges ou ocre).

Murs enduits à la chaux (Prayols)

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.caueariege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

Charte architecturale et paysagère : DIAGNOSTIC

Vallée de la Barguillère

Croix en granit (Serres-sur-Arget)

Lavoir couvert (Bénac)

Patrimoine vernaculaire

On appelle «patrimoine vernaculaire» le patrimoine propre au pays et à sa vie quotidienne.

Les lavoirs, fontaines, puits, abreuvoirs, poids publics, croix ou calvaires, sont un vecteur identitaire important pour la vallée. Un très grand nombre de ces éléments sont liés à l'eau, ressource abondante dans cette « vallée de l'eau ».

Les lavoirs ont pour la plupart été construits au cours du 19è siècle, à une époque où l'eau courante n'était pas disponible à domicile. Toutes les communes de la vallée en possèdent au moins un, de type couvert ou ouvert. Ils sont souvent associés à d'autres édifices complémentaires comme les fontaines ou les abreuvoirs. Certains ont été bâtis en marbre, sur un plan structuré plus ouvragé que les modèles ruraux.

Le petit patrimoine religieux est également très présent dans les villages où croix et oratoires témoignent des pratiques religieuses de la vallée. Avec la tradition métallurgique, les croix sont principalement en fer forgé bien que l'on trouve quelques éléments en granit.

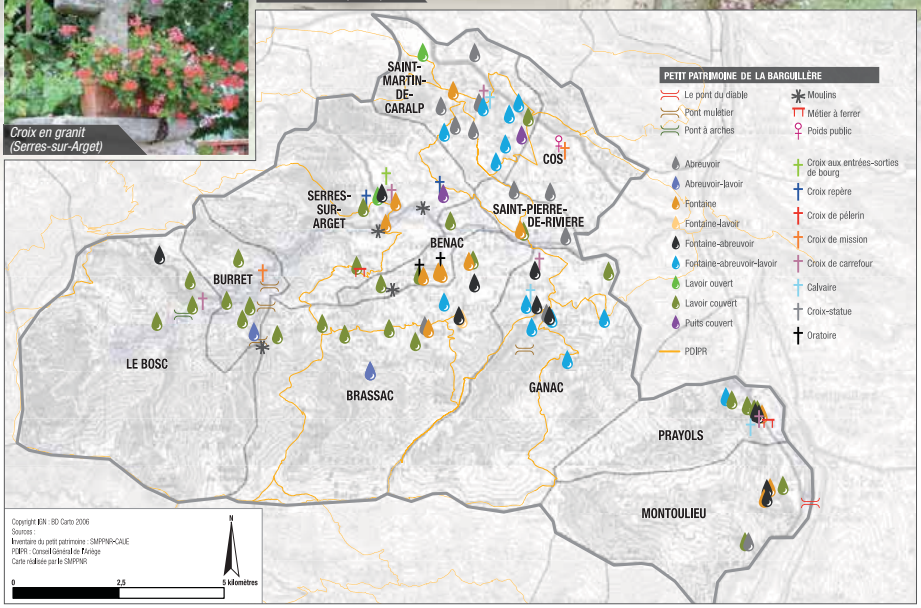

Croix en fer forgé (Cos)

Tour-horloge (Montoulieu)

Lavoir - abreuvoir à Tresbens (Saint-Martin de Caralp)

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.caueariege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

Charte architecturale et paysagère : PRESCRIPTIONS

Vallée de la Barguillère

Paysage bocager (Brassac)

Les enjeux
en matière de paysage

L'exode rural à partir de 1850 puis les **mutations de l'agriculture** après 1950 vont profondément modifier l'aspect du paysage de La Barguillère. La haute vallée de l'Arget se désertifie la première et ses pentes se boisent rapidement. Au niveau de la cuvette granitique, l'agriculture se tourne vers l'élevage, les parcelles cultivées disparaissent au profit des prairies. Le bocage tend également à se refermer par abandon des secteurs trop contraignants à exploiter. De grosses unités de bâtiments agricoles sont construites et confrontées à une problématique importante : concilier la fonctionnalité d'un outil de travail et la nécessité **d'intégration territoriale du projet**.
Parallèlement les villages de la vallée devenant attractifs, l'habitat se développe au gré des opportunités et on assiste à une **banalisation des paysages bâtis** récemment en totale rupture avec l'existant.

Progression de la forêt autour des hameaux (Le Bosc)

Les propositions
en matière de paysage

Le maintien de l'agriculture est un paramètre prépondérant pour conserver les qualités paysagères de La Barguillère : structures bocagères et ouverture des secteurs les plus sensibles : (proximité des implantations humaines et milieux présentant une grande valeur écologique). Une réflexion approfondie doit cependant être menée pour tous les **projets de bâtiments agricoles** : choix du site d'implantation, caractéristiques architecturales, matériaux, couleurs, volume, traitement des abords.
Les projets d'extension urbaine consomment souvent des espaces agricoles et le gain de foncier pour l'un doit être pensé en fonction de la perte qu'il occasionne à l'autre. Ces nouveaux secteurs à urbaniser doivent également s'intégrer en cohérence avec la trame paysagère existante où le **regroupement du bâti** est l'une des caractéristiques principales.

Action d'ouverture du milieu, estives du Planel (Le Bosc)

Bâtiment agricole à Micou (Ganac)

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

CONSEIL GÉNÉRAL

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.cauearIege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT ARIÈGE

Projet Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

Charte architecturale et paysagère : PRESCRIPTIONS

Vallée de la Barguillère

Les enjeux
en matière d'urbanisme

Les extensions récentes sont en rupture avec les caractéristiques urbaines et paysagères de la vallée. Elles s'étalent en consommant beaucoup d'espace et se développent souvent sans lien avec le bourg ancien. **Un nouveau quartier doit à terme faire partie du bourg**. Pour cela il doit être réalisé dans le prolongement du tissu urbain existant et assurer la continuité des voies de circulation et des espaces publics. Ainsi, le village demeure lisible, le cloisonnement des nouveaux résidents à la périphérie des centres est évité de même que le mitage du territoire.

Les principaux objectifs
au niveau urbain

- **gérer les extensions** et préserver la qualité des entrées de bourg,
- **penser au réseau viaire** en tant que trame d'espaces publics, circulation mais aussi places, stationnement, liaisons piétonnes...et réduire le nombre de rues de dessertes individuelles,
- **observer ce qui existe déjà** et s'étendre en harmonie, un nouveau quartier doit à terme faire partie du tissu urbain,
- **penser les lotissements** comme un projet d'extension qui répond aux besoins de chaque commune et qui soit en lien avec ses caractéristiques,
- **assurer une diversité des usages** du bâti (locatif ou propriété) et permettre ainsi la mixité sociale,
- **s'appuyer sur la trame urbaine** et paysagère existante.

Saint Pierre de Rivière, grandes parcelles, habitat individuel, urbanisation diffuse sans réelle organisation des lots et des réseaux

Saint Pierre de Rivière, organisation en bâti groupé au niveau du centre ancien

Las Prados, commune de Brassac, quartier créé sans lien avec le bâti existant et l'environnement

Saint Pierre de Rivière, organisation linéaire, parcelles alignées sur la voirie unique

L'étalement urbain est contraire au développement durable et à la qualité de vie :

- *il consomme de l'espace naturel et agricole,*
- *il génère des coûts élevés en réseaux, infrastructures et services publics,*
- *il imperméabilise les sols et favorise le ruissellement des eaux pluviales,*
- *il occasionne des dépenses en transport de plus en plus élevées.*
- *il contribue au changement climatique, favorisant la production de gaz à effet de serre.*

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.cauearriege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

Charte architecturale et paysagère : PRESCRIPTIONS

Vallée de la Barguillère

La Tour (Ganac)

Les enjeux
en matière de bâti

L'architecture traditionnelle témoigne de la culture et de savoir-faire locaux. **La respecter et la mettre en valeur est nécessaire et ne doit pas être l'occasion de la figer et d'entraver son évolution.**

Réhabilitation d'une grange respectant les proportions des ouvertures originelles (Cérizols)

Les objectifs
pour la réhabilitation

- **respecter les éléments identitaires du bâti** : garder les volumes, matériaux, couleurs, proportions des ouvertures, en lien direct avec les typologies locales.
  Il ne s'agit pas de refaire à l'identique ce qui existe, mais de prendre en compte les caractéristiques et de les appliquer ou de les interpréter.

- respecter la cohérence de l'ensemble lors de l'addition ou la suppression de volumes, la surélévation ou l'extension :

  - *Soit cette dernière est réalisée à l'identique de l'existant, avec les mêmes matériaux, les mêmes proportions ;*
  - *Soit elle est un élément contemporain, et sera conçue de manière à pouvoir lire chaque époque de construction.*

Dans tous les cas, l'extension doit se faire en harmonie avec l'existant afin de créer un nouvel ensemble cohérent (volumes, hauteurs, proportions des ouvertures, matériaux…).

Extension contemporaine cohérente avec le bâti traditionnel

Pessaurat (Brassac)

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.cauearriege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO

Charte architecturale et paysagère : PRESCRIPTIONS

Vallée de la Barguillère

Des maisons semi-mitoyennes permettent de limiter la consommation d'espace (Ferrières)

Les objectifs pour le bâti neuf

La richesse de l'architecture rurale montre que chaque époque a su innover et s'adapter, créant une grande diversité architecturale. Il faut donc s'en inspirer et éviter le pastiche et l'apport de modèles étrangers.

Aujourd'hui, un projet contemporain doit répondre à des exigences et des besoins nouveaux en matière de surfaces, de confort, de lumière, d'équipement tout en s'harmonisant avec l'environnement naturel et bâti.

- *laisser une place aux projets contemporains dignes d'intérêt, en réhabilitation comme en création, qui permettent de valoriser l'architecture traditionnelle et s'intègrent de manière cohérente dans le village,*
- *limiter la consommation d'espace en favorisant le découpage en petites parcelles et la mitoyenneté des logements,*
- *les principes du développement durable sont à intégrer à toutes les échelles du projet (énergies renouvelables, orientation, isolation, utilisation des ressources naturelles…).*

Bâtiment agricole contemporain déclinant les matériaux traditionnels (Cos)

Exemple de petits collectifs permettant de réaliser un front bâti continu recréant l'image de la rue (Saverdun)

Projet contemporain s'inspirant des caractères traditionnels du bâti (Saint Pierre de Rivière)

CONSEIL GÉNÉRAL

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Culture Communication

CAUE de l'Ariège : caue.ariege@wanadoo.fr | www.cauearIege.org
Hôtel du département - BP 23 - 09001 FOIX CEDEX

Projet PNR : info@projetpnrapc.com | www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com
Ancienne école d'Unjat - 09240 LA BASTIDE DE SÉROU

CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT ARIÈGE

Projet Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

CONCEPTION & RÉALISATION : ADVISO